



Coupe de France Minimes à Le Garric (Tarn)

Le dimanche 10 mars 2024

10 h 10 COURSE MINIMES GARCONS

11 h 10 COURSE MINIMES FILLES

Bonjour,

A l'attention de l'athlète, je te félicite pour ta sélection en équipe du Grand Est à l'occasion des France de Cross et te remercie de l'honorer en participant à la Coupe de France à Le Garric (près d'Albi) le 10 mars 2024 !

A l'attention des parents, comme évoqué lors nos précédents messages :

- Vous assurez la prise en charge pour le déplacement et que l'athlète pourra être présent au regroupement de l'équipe le dimanche matin
- La ligue s'engage à rembourser pour les athlètes qualifiés et participants, l'hébergement de la nuitée et des repas (samedi soir, petit déjeuner du dimanche matin et dimanche midi) sur les bases de la circulaire financière et sur présentation des justificatifs (à savoir, pour une nuitée y compris petit déjeuner => frais réels suivant justificatifs maxi 65 euros ; pour un repas => frais réels suivant justificatifs maxi 17 euros)

La remise des dossards sera faite le samedi de 16 h à 19 h au représentant de la Ligue pour tous les participants. J'irai donc les retirer en cours d'am. Je pourrais distribuer à ceux qui le souhaitent uniquement le samedi fin d'am (au moment des courses relais qui démarrent à 17 h 10)

Le dimanche, nous nous donnons rdv à partir de 8 h 30 à proximité de l'entrée sur le site sachant que vous aurez besoin du bracelet pour rentrer. Ensuite, nous nous regrouperons près de la tente de la Ligue du Grand Est qui sera installée par l'organisation (regroupement 9 h 00 pour les garçons ; 10 h 00 pour les filles). Soyez prévenants et à l'heure afin de ne pas pénaliser l'organisation de notre groupe.

Je vous remets à nouveau les équipes sachant qu'en cas de podium ce sont les 8 athlètes de l'équipe qui devront se présenter pour la remise des récompenses.

Bien sportivement

Jacky Boireau, Président de la CRJ LARGE

jacky.boireau@orange.fr / 06 14 50 45 18)

Coupe de France des Ligues Minimales de Cross Country
Cap Découverte- Tarn, Dimanche 10 Mars 2024

ENGAGEMENTS: LIGUE DU GRAND EST

	Numéro de licence	NOM	Prénom	Nom de l'Equipe	Numéro d'équip	CATEGORIE	SEXE	Numéro de Club	Numéro dou Comité
EQUIPE 1 MIM	2025640	DEKEPPER	NATAEL	LARGE	1	MI	M	008015	8
	2432482	MOREAU	BAPTISTE	LARGE	1	MI	M	057056	57
	2452779	MOUGEL-DEPOUTC	AXEL	LARGE	1	MI	M	054076	54
	1991599	MOUGIN	BAPTISTE	LARGE	1	MI	M	088008	88
	2280539	REDINGER	MAEL	LARGE	1	MI	M	067032	67
	2354836	SPIEGEL	JULES	LARGE	1	MI	M	068050	68
	2209873	TOURKI LESTRADE	NOHAM	LARGE	1	MI	M	051023	51
2608125	WEBER	NOE	LARGE	1	MI	M	051033	51	
EQUIPE 2 MIM	2614664	ABDEL SAYED	ALEXANDRE	LARGE	2	MI	M	052016	52
	2536429	ANDRE	TIMOTE	LARGE	2	MI	M	051030	51
	2491250	ANSELM	PAUL	LARGE	2	MI	M	068043	68
	2119899	BOSSU	MATTHIAS	LARGE	2	MI	M	088065	88
	2119896	BOSSU	AUGUSTIN	LARGE	2	MI	M	088065	88
	1869900	DAVIDAS BERNIER	AMEDEE	LARGE	2	MI	M	054076	54
	1923254	HAEFFLINGER	AARON	LARGE	2	MI	M	067038	67
1759160	LAHLOU	ADLAN	LARGE	2	MI	M	008015	08	
EQUIPE 1 MIF	2020212	DESBOIS	JULIANNE	LARGE	1	MI	F	054079	54
	2466511	EBERLIN	SARA	LARGE	1	MI	F	067020	67
	2148182	EID	LEA	LARGE	1	MI	F	067055	67
	2091208	EL HIMER	JADE	LARGE	1	MI	F	067023	67
	2414204	LOMBARDI	CHIARA	LARGE	1	MI	F	068050	68
	1761276	PERRIN	CECILE	LARGE	1	MI	F	088065	88
	2518520	RITT LEA	LEA	LARGE	1	MI	F	067043	67
	2491127	VIRIOT-GOELDEL	LOU-ANNE	LARGE	1	MI	F	067006	67
	2496941	BELARBI	KIM	LARGE	2	MI	F	088055	88
	2397624	BUFFET	FAUSTINE	LARGE	2	MI	F	054076	54

EQUIPE 2 MIF	2575061	DEMANGE	LEONIE	LARGE	2	MI	F	088065	88
	2091204	EL HIMER	MAUDE	LARGE	2	MI	F	067023	67
	2004173	JACQUEL	LEA	LARGE	2	MI	F	088065	88
	2176640	KREUTZBERGER	LAURE	LARGE	2	MI	F	067043	67
	1916268	LAYACHI	MEISSA	LARGE	2	MI	F	057014	57
	1767549	PETITPAS	PAULINE	LARGE	2	MI	F	008015	8

Responsable de la délégation qui pourra être contacté sur le terrain :

NOM	PRENOM	PORTABLE	Fonction
BOIREAU	JACKY	06 14 50 45 18	PRESIDENT CRJ

CIRCULAIRE N° 6 DU 6 FEVRIER 2024

Aux Présidents des Ligues
Présidents des Comités - Occitanie
Présidents de CRJ et CDJ - Occitanie

De Jean-Marie Bellicini – Bénédicte Roze

Copie Souäd Rochdi
Patrick Ranvier
Comité directeur

OBJET : **INSCRIPTION, ACCUEIL ET ORGANISATION DE LA COUPE DE FRANCE DES LIGUES MINIMES/U16 DE CROSS-COUNTRY**

Chers Amis,

Nous sommes heureux de vous annoncer que la **sixième édition** de la Coupe de France des Ligues Minimes U16 de Cross-Country sera organisée le **10 mars 2024** à Cap Découverte (OCC) dans le cadre des Championnats de France de Cross.

Un temps fort de l'activité pour nos U16 ; nous espérons pouvoir compter sur la participation de toutes nos ligues, ainsi que des treize Comités départementaux de la Ligue Occitanie. L'ensemble du Règlement de cette compétition se trouve dans le [Livret des règlements 2023-24 -Jeunes](#) consultable à la fin de cette circulaire.

⚠ Attention le Livret ne donne pas les bons horaires, se référer aux informations officielles ci-jointes.

Veuillez trouver ci-dessous, un certain nombre d'informations spécifiques à l'organisation de la Coupe de France Minimes de Cross-Country 2024 ainsi que la page du site fédéral : [lien](#)

1. Les engagements doivent être adressés à competition.cnj@athle.fr **avant le vendredi 1er mars 2024, délai de rigueur** à l'aide du fichier Excel joint.

2. Les horaires des courses sont les suivants :

Dimanche 10 mars 2024 à Cap Découverte-Tarn (OCC)

10h10	COUPE DE FRANCE	U16 / Minimes Garçons	M	4550m
11h10	COUPE DE FRANCE	U16/ Minimes Filles	F	4050m

3. La remise des dossards se déroulera au Hall Maison de la Découverte (Cap Découverte) :

- le samedi 9 mars 2024 de 16h00 à 19h00
- le dimanche 10 mars 2024 de 7h00 à 8h00

4. Les dossards des équipes de Ligues et de Comités seront remis dans **une enveloppe unique, et en une seule fois**, au responsable d'équipe (ou à son mandataire) qui émergera à la remise en laissant un numéro de téléphone de contact.

L'enveloppe contiendra

- Les dossards des équipiers régulièrement engagés
- 6 tickets encadrants pour l'entrée sur site
- 1 bracelet par athlète inscrit
- Une feuille de modification d'équipe
- La numérotation des boxes de départ
- Divers documents d'organisation

Chaque dossard devra être tenu par 4 épingles. L'organisation ne fournira pas les épingles. La gestion de l'arrivée se fait avec une puce électronique sur le dossard.

5. La reconnaissance du parcours sera possible le samedi, dans les conditions fixées par l'organisation :

« Les athlètes pourront reconnaître le parcours entre 14h30 et 16h45. Le dimanche à partir de 8h00, seuls les concurrents disputant l'épreuve en cours auront accès au parcours ».

Tout autre athlète présent sur le circuit pourra se voir retirer son dossard par un officiel, ce qui l'empêchera de participer à son épreuve. Nous comptons sur la diligence des athlètes et de leurs responsables de clubs pour observer les recommandations ci-dessus qui sont édictées dans l'intérêt général et pour le bon déroulement des épreuves.

L'accès à la ligne de départ et aux boxes, attribué aux équipes, ne sera autorisé aux athlètes, que 10 minutes avant le départ de l'épreuve correspondante.

6. 3 cérémonies protocolaires auront lieu :

- les 3 premières équipes de Ligues MIF (8 MIF) et
- les 3 premières équipes de Ligues MIM (8 MIM) puis,
- les 3 premières équipes au classement Mixte (16 Mixtes).

Les équipes Minimales récompensées devront se présenter à l'espace Protocole près du podium, au complet, pour 13h00.

7. La CNJ aura pour représentant local José DE OLIVEIRA, qui sera en charge des questions logistique des équipes de Ligues et de Comités, et Philippe LAFOURCADE qui sera le responsable Secrétariat pour la Coupe des Ligues.

En attendant de nous retrouver pour ce magnifique évènement, Chers Amis, nous vous souhaitons à tous, une excellente préparation et recevez nos amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL


B. ROZE

Bénédicte ROZE
PRESIDENTE DE LA CNJ

1. Nature de la Compétition

- 1.1 Une Coupe de France des Ligues Minimales de cross-country est organisée chaque année conformément aux différents Règlements de la FFA.
- 1.2 Elle se déroule dans le cadre des Championnats de France de cross- country.
- 1.3 La FFA se réserve tous les droits relatifs à l'organisation de cette épreuve.

2. Composition des Équipes

- 2.1 La Coupe de France des Ligues de cross-country est une épreuve par équipes de 16 coureurs (8 garçons et 8 filles).
- 2.2 Une équipe ne peut être inférieure à 4 éléments et supérieure à 8.
- 2.3 Seuls les athlètes des catégories Minimales/U16 peuvent y participer.
- 2.4 Chaque Ligue pourra présenter au plus, deux équipes constituées de filles et deux équipes constituées de garçons.
- 2.5 La Ligue organisatrice des Championnats de France (**Occitanie 2024**) pourra présenter en plus de son équipe de Ligue, une équipe de filles et une équipe de garçons constituées, pour chacun de ses Comités départementaux.

3. Programme des épreuves

3.1 Le programme comprendra :

1. **Minimes Masculins** : une course sur une distance fixée selon les directives de la DTN
2. **Minimes Féminines** : une course sur une distance fixée selon les directives de la DTN

3.2 Pour le **DIMANCHE 10 MARS 2024 à Cap Découverte-Tarn (OCC)**

10h10 Course Minimes Masculins

11h10 Course Minimes Féminines

4. Classement des équipes

4.1 Il ne sera pas attribué de titres individuels.

4.2 Un classement par équipes sera établi dans chacune des deux courses par addition des places des 6 premiers classés de chaque équipe constituée.

En cas d'égalité de points dans chaque catégorie, les Ligues seront départagées à la place du 1^{er} garçon ou de la 1^{ère} fille de leurs équipes, puis des seconds (si l'égalité persiste).

4.3 Le classement final de la Coupe de France des Ligues Minimes de cross-country sera établi en additionnant les points obtenus par les 6 concurrents de l'équipe 1 masculine et par les 6 concurrents de l'équipe 1 féminine de chaque Ligue.

En cas d'égalité de points, les Ligues seront départagées au total des places du 1^{er} garçon et de la 1^{ère} fille de leurs équipes, puis des seconds (si l'égalité persiste).

4.4 La Coupe de France des Ligues Minimes de cross-country sera attribuée à la Ligue ayant obtenu le total de points le plus faible.

4.5 Une médaille sera attribuée à chacune des 8 concurrentes des 3 premières équipes filles et à chacun des 8 concurrents des 3 premières équipes garçons.

4.6 Un Trophée sera remis aux 3 premières équipes du classement Mixte ainsi que des médailles à chacun des 16 concurrents (garçons et filles) de l'équipe de Ligue.

5. Règlements Techniques

5.1 Les concurrents d'une même équipe porteront un maillot identique.

5.2 Les équipes départementales en feront de même.

6. Qualifications – Engagements

6.1 Qualifications

- Seuls les athlètes en possession d'une licence FFA sont autorisés à participer.
- Les modalités de sélection des équipes sont laissées à l'initiative des Ligues et des Comités départementaux.

6.2 Engagements

Les engagements des équipes devront intervenir au plus tard à la date précisée dans la circulaire annuelle.

7 Dispositions diverses

- a. Le contrôle antidopage, s'il doit avoir lieu, sera réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de la FFA.

La participation des athlètes étrangers, licenciés dans un club de la Ligue, est libre et leur nombre n'est pas limité.